

Déviations 20/2024

Un aperçu des déviations du **13 mai 2024** au **19 mai 2024** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
13/05/2024	LUN	25/19,25R	25R/19,25R	2300-0000	Indisponibilité de la piste 25L.
14/05/2024	MAR	25/19,25R	25R/19,25R	0000-0530	Suite.
		25/25R	19/25R	1237-1400	Vent 170° 13-21kts.
			19/25R	1400-1550	Travaux de maintenance planifiés sur les équipements aéroportuaires ou ATC.
15/05/2024	MER	25/19,25R	25R/19,25R	2300-0000	La piste 25L est fermée.
16/05/2024	JEU	25/19,25R	25R/19,25R	0000-0330	Suite.
		25/19,25R	25R/19,25R	2300-0000	La piste 25L est fermée.
17/05/2024	VEN	25/19,25R	25R/19,25R	0000-	Suite.
18/05/2024	SAM	25/19,25R	25/25R	1600-1844	Vent 350° 4kts rafales 8kts. Prévission du vent 300°-320° 6kts max 12kts.
			01/01	1844-1918	Orage dans la finale des pistes 25.
			01/25R	1918-2022	Orage à proximité de l'aéroport.
			25/25R	2022-2121	Vent au sol 330° 4kts rafales 8kts.
19/05/2024	DIM	25/19,25R	25/25R	0600-1024	Procédure de moindre visibilité d'application.
			25/25R	1500-1600	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.
		19/19	25/25R	2300-2309	Prévission du vent 330° 6kts.
			25R/25R	2309-0000	Prévission du vent hors limites pour l'utilisation de la piste 19 (ARR & DEP).



Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être copié, réimprimé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsbank van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

